

PROCÈS - VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Le dimanche 25 avril 2003
Château Bonne Entente

Sont présents : 67 personnes

Docteur Charaf Ahnadi
Docteur Natalie Alméras
Docteur Hélène Bachelard
Docteur Lise Bernier
Madame Line Berthiaume
Madame Magalie Berthiaume
Madame Karine Blouin
Madame Mélissa Blouin
Docteur Tarek Bouhali
Monsieur Yohan Bossé
Madame Diane Brisson
Docteur François Cadelis
Docteur André Carpentier
Madame Amélie Cartier
Docteur Raymond Christon
Madame Louise Corneau
Madame Mélanie Côté
Docteur Charles Couillard
Docteur Patrick Couture
Docteur Étienne Dako
Madame Annie Desmeules
Madame Marie-Julie Dubois
Madame Michèle Fournier
Docteur Tamas Fulop
Docteur Claude Gagné
Madame Louise Gagnon
Madame Julie Hins
Madame Julie Goulet
Monsieur Jean-Charles Hogue
Madame Marie-Eve Jalbert
Docteur Hélène Jacques
Monsieur Denis Joannis
Docteur Pierre Julien
Docteur Abdel Khalil
Madame Dominique Lachance
Madame Nathalie Laflamme
Docteur Benoît Lamarche
Docteur Marie Lambert
Monsieur Mathieu Laplante

Monsieur Christian Lemieux
Docteur Isabelle Lemieux
Docteur Émile Lévy
Docteur André Marette
Madame Karine Marquis
Madame Geneviève Nadeau
Madame Maude Nadeau
Madame Odette Navratil
Madame Line Paquet
Docteur Noël Peretti
Docteur Patrice Perron
Madame Geneviève Pilon
Docteur Paul Poirier
Madame Sonia Pomerleau
Madame Julie Robitaille
Docteure Danielle Rouse
Docteure Madeleine Roy
Madame Carla Scarcella
Madame Henrike Sell
Docteur André Tchernof
Monsieur Frédéric Tremblay
Docteur Gérald Tremblay
Madame Ginette Turbide
Madame Hélène Venables
Madame Nicole Villeneuve
Docteure Marie-Claude Vohl
Monsieur Hanny Wassef
Docteur John Weisnagel

Non-membres : 7 personnes

Madame Nathalie Daoust
Madame Cindy Gauthier
Madame Leila Khamzina
Monsieur Charles Lavigne
Monsieur Jean-Claude Lavoie
Madame Anne-Marie Paradis
Madame Spahis Schohraya

Ouverture de la réunion à 11 h 25

1. Adoption de l'ordre du jour

Chantal Blais propose l'adoption de l'ordre du jour et elle est secondée par André Marette. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2002

Odette Navratil propose l'adoption du procès verbal sans modification. Elle est secondée par Nicole Villeneuve. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2002

➤ Participation de l'industrie agroalimentaire

Pierre Julien mentionne la participation des compagnies suivantes pour cette année : *Les Producteurs laitiers du Canada* et *Becel*. Il explique que des démarches continueront d'être faites pour essayer d'obtenir encore plus de participation de l'industrie agroalimentaire pour l'an prochain.

➤ Cotisation des membres

Pierre Julien explique qu'avec le changement qui s'opère actuellement dans la réglementation pour le support financier fourni par les compagnies pharmaceutiques, il serait préférable qu'il y ait une certaine participation financière des membres dans l'organisation de la société.

Il est proposé qu'il n'y ait pas de cotisation pour les étudiants et les post-doctorats, mais qu'il y en ait une pour les chercheurs et les autres membres non-étudiants. La mise en vigueur devait être faite en 2002, mais comme l'envoi pour devenir membre avait déjà été fait en début d'année et qu'il n'y avait aucun coût à ce moment-là, il a été décidé d'attendre à 2003 pour instaurer les frais de cotisations annuelles.

Suite à une discussion à la réunion de l'exécutif concernant l'instauration des frais d'adhésion, il a été décidé qu'à partir de cette année les frais annuels pour être membre de la SQLNM seront de 25 \$. Cette décision a été soumise à l'assemblée générale par Pierre Julien au nom de l'exécutif et a été acceptée à l'unanimité.

La date limite pour payer ces frais sera le 1er décembre 2003. Après cette date, et ce, jusqu'au 1^{er} février 2004, ces frais seront majorés à 50 \$ pour les retardataires, puis à 100 \$ à partir du 1^{er} février 2004. Par ailleurs, pour les membres qui ne paieraient pas leur cotisation annuelle, les frais d'inscription au congrès seront de 100 \$.

4. Nouveaux membres

Pierre Julien mentionne que 78 personnes ont fait une demande cette année pour devenir membre de la SQLNM. Cette liste de noms a été soumise et approuvée par l'exécutif, mais pour que ces personnes soient officiellement acceptées comme membres, l'approbation de l'assemblée générale est nécessaire.

Pierre Julien dépose cette liste de 78 noms pour approbation et Patrice Perron seconde ce dépôt. Le président demande le vote à l'assemblée pour accepter ces personnes. C'est accepté à l'unanimité.

5. Rapport financier

Le président présente le rapport financier. Il explique brièvement les chiffres concernant les revenus et dépenses. Concernant les dépenses, plusieurs frais sont variables, entre autres, les coûts d'hébergement des étudiants. Il mentionne que les dépenses ont été plus élevées que prévues étant donné un plus grand nombre d'étudiants qui ont participé au congrès

Pierre Julien dépose le rapport financier pour approbation à l'assemblée générale. Odette Navratil seconde. Accepté à l'unanimité.

Pierre Julien apporte quelques précisions concernant les revenus plus importants cette année. Au lieu d'être de l'ordre de 70,000 \$, ils sont de 107,000 \$. Mais, les dépenses sont estimées à environ 104,000\$ alors il y aurait possiblement un surplus de 3,000\$. Il explique que des bourses supplémentaires ont été ajoutées cette année. Au total, six bourses de 1,500 \$ pour les meilleures affiches et, comme par les années passées, les deux bourses pour les prix des Fondateurs.

6. Renouvellement de l'exécutif

Deux personnes ont été élues l'an dernier pour un mandat de deux ans. Il s'agit du docteur Patrice Perron et de Marie-Claire Bélanger (représentante des étudiantes). Ils continueront comme prévu leur mandat de deux ans.

Les personnes suivantes renouvellent leur mandat pour deux ans :

- Jean Bergeron
- Chantal Blais
- Jean Davignon (membre honoraire)
- Claude Gagné
- Daniel Gaudet
- Pierre Julien
- Marc-André Lavoie
- Émile Lévy
- André Marette

Le président propose de renouveler le mandat de deux ans des neuf personnes citées plus haut. Patrice Perron seconde la proposition. Il demande le vote de l'assemblée et le renouvellement est accepté à l'unanimité.

Puisque le représentant de l'industrie pharmaceutique à l'exécutif doit changer à tous les deux ans suivant nos règlements et que M. Louis Continelli de Pfizer a terminé son mandat de deux ans, Madame Nicole Villeneuve de Merck-Frosst Schering pose sa candidature pour participer à l'exécutif avec l'appui de l'exécutif. Pierre Julien propose de procéder à l'élection de Madame Nicole Villeneuve et demande le vote de l'assemblée. C'est accepté à l'unanimité.

Le docteur Jacques Genest a terminé son mandat de deux ans. L'exécutif propose de demander à une autre personne de l'Université McGill afin d'avoir des représentants de différentes universités québécoises. Ce poste reste vacant pour l'instant puisque aucune personne ne peut être proposée. Les démarches seront faites par l'exécutif dans les prochaines semaines pour trouver cette personne. Marc-André Lavoie doit d'ailleurs contacter le docteur Peter H. Jones de l'Université McGill afin de l'inviter à devenir membre de l'exécutif de la SQLNM. Le président propose que ce poste qui se libère à l'exécutif soit comblé à la suite d'une nomination par l'exécutif. Il demande le vote à l'assemblée et c'est accepté à l'unanimité.

Deux nouvelles personnes se joignent à l'exécutif. André Tchernof qui a travaillé cette année pour le comité de révision des affiches et Benoît Lamarche de l'INAF. Pierre Julien demande le vote à

l'assemblée afin d'accepter Benoit Lamarche et André Tchernof à l'exécutif. Aucune abstention ou objection, c'est donc accepté à l'unanimité.

7. Réunion annuelle 2003 : évaluation

Après avoir fait la révision des évaluations de 2002 et fait la compilation, certains changements ont été apportés à la programmation du congrès. Par exemple, des présentations orales faites par des étudiants ont été ajoutées. Il y a eu six présentations orales par les étudiants. Un prix a d'ailleurs été prévu pour la meilleure présentation orale (1500\$).

Pierre Julien explique qu'étant donné le très grand nombre d'étudiants qui se sont inscrits cette année, il a fallu prévoir deux sessions d'évaluation des affiches. Étant donné que le nombre d'étudiants qui s'inscriront au congrès dans les années futures ne diminuera pas, il est à prévoir qu'on devra organiser deux sessions d'affiches.

L'espace physique prévu pour les repas a été restreint cette année puisque le restaurant du Château Bonne Entente était en rénovations. Les rénovations devaient être terminées pour notre réunion annuelle. Comme ce n'était pas le cas, nous avons donc dû composer avec cet imprévu en prévoyant des repas dans des salles de banquet au sous-sol et des buffets à l'extérieur de la salle plénière.

Danielle Rouse propose que des résumés des présentations soient disponibles. L'an prochain, les conférenciers pourraient présenter chacun un abstract.

Paul Poirier propose de remettre des photocopies des diapositives (PowerPoint) des conférenciers. Gérald Tremblay propose que les conférenciers pourraient fournir une copie de leur CD. Le président précise que ce qui serait le plus intéressant ce serait d'avoir un abstract avec des références bibliographiques.

8. Réunion annuelle 2004

Pierre Julien explique qu'il faudra procéder rapidement pour l'an prochain parce qu'il est déjà difficile d'obtenir des salles pour le mois d'avril 2004. Il faudrait pouvoir réserver le site du congrès pour au moins deux ans d'avance. Déjà, des démarches sont entreprises pour l'an prochain. La question de la ville choisie a de nouveau été soulevée, mais après évaluation il ne sera pas possible de tenir notre réunion à Montréal puisque les coûts des salles et de l'hébergement sont beaucoup plus élevés qu'à Québec. Il faut également considérer que 60% des étudiants participant au congrès viennent de la région de Québec. En tenant notre réunion à l'extérieur de la ville de Québec, il faudrait considérer des coûts d'hébergement beaucoup plus importants.

Le président fait ensuite un résumé des différentes soumissions d'hôtels qui ont été obtenues pour l'an prochain en donnant les détails concernant les dates disponibles, les dimensions des salles, les coûts d'hébergement et de nourriture. André Carpentier propose de réserver pour trois années d'avance. Cette suggestion est retenue par le président.

9. Concours futurs

Étant donné que nous estimons pouvoir aller chercher les mêmes commandites, il nous devrait être possible de continuer avec les six prix pour les meilleures affiches et les deux prix des Fondateurs. Il a été proposé par l'exécutif qu'une date limite soit instaurée pour utilisation des bourses gagnées lors du présent congrès. Cette date a été fixée à juillet 2004. Le règlement vaut pour les bourses qui

ont été gagnées depuis 2002. Plusieurs de ces bourses (2002) n'ont toujours pas été utilisées. André Marette propose de s'assurer d'envoyer un rappel aux étudiants et à leur directeur pour rappeler la date limite d'utilisation des bourses. À l'avenir, les étudiants disposeront donc de quinze mois pour utiliser les bourses gagnées.

Concernant les prix des Fondateurs, il y aura peut-être un changement dans la procédure d'attribution. L'exécutif devra en discuter avec le comité avant la mise en place des règles pour le concours 2004.

10. Présentation sur les nouvelles orientations de l'Alliance de la Fondation des maladies du cœur

Madame Gloria Sacks Silver (Directrice affaires, conseils et recherches) explique le but de l'Alliance québécoise pour la santé du cœur. L'objectif est de promouvoir la santé du cœur en favorisant le travail de collaboration des partenaires du milieu qui ont un intérêt au niveau des saines habitudes de vie en lien avec les maladies cardiovasculaires et certaines maladies chroniques.

Le public cible sont les cliniciens, les intervenants, les professionnels en lien avec la santé cardiovasculaire. L'Alliance regroupe 11,000 médecins, 2,000 diététistes et 2,000 intervenants hospitaliers dans des centres hospitaliers, recherche, CLSC, directions de santé publique.

Madame Hélène Poirier explique les activités de l'Alliance, entre autres, le bulletin *Les Actualités du cœur* qui existe depuis 8 ans dont l'objectif est de diffuser en français les informations les plus récentes qui touchent l'ensemble des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Ce que le bulletin vise est de diffuser les développements scientifiques les plus à jour et les plus pertinents pour l'ensemble des intervenants. Ce bulletin est entièrement dédié à la santé cardiovasculaire. Dans les développements futurs, l'Alliance propose de développer des cahiers thématiques (hypertension, bilans lipidiques, diabète, etc.). L'Alliance désire augmenter le nombre de pages du bulletin, qui comporte actuellement une douzaine de pages, et inclure des publications couleurs.

Elle aimerait présenter sur son site Internet un regroupement des colloques et des événements en lien avec la santé cardiovasculaire au Québec. La proposition de collaboration de l'Alliance avec la SQLNM consiste en :

- à une implication active au niveau du bulletin
- l'annonce du congrès annuel de la SQLNM
- la participation à l'enquête sur les habitudes de vie
- l'échange d'informations pour le site Internet.

L'exécutif a proposé de former un sous-comité pour la collaboration avec l'Alliance.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par le président à 12 h 15.

Marie-Claude Vohl
Secrétaire d'assemblée